



La lettre des Contractuels et Maîtres-Auxiliaires d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

- Christian BASSET** - L.P. Dassault à MERIGNAC
Secrétaire Académique
- Sylvie BERGEON** - LP Flora Tristan à CAMBLANES et MEYNAC
Elue à la CAPA des PLP
Responsable des Non-Titulaires
- Abderrahim EL MOUAHID**
- S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Responsable Académique Enseignement
Professionnel, élu à la CAPA des PLP
- Evelyne BRUN** - Lycée F. Daguin à MERIGNAC
Responsable Lycées/Collèges
- Catherine AMBEAU** - S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Responsable Académique Jeunes Enseignants

N°1

9 septembre 2011



Bonne rentrée et Bienvenue aux nouveaux arrivants dans l'académie !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année scolaire 2011/2012, même si elle ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices : postes supprimés, budgets comprimés, enseignants méprisés, salaires gelés,...

Comme les années passées, nous serons à votre disposition pour tous problèmes ou toutes informations. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour ce qui est de l'année syndicale, elle démarre vite et fort. Dès ce mois de septembre, une réunion publique organisée par l'UNSA Aquitaine :

**Pour la défense des services publics
Jeudi 15 septembre à 18 heures
Université Michel Montaigne : Bordeaux 3
Pessac**

>> Voir <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article433>

**Pour la défense et la promotion du service public et laïque d'Education.
Grève le mardi 27 septembre
avec participation aux manifestations intersyndicales
qui seront organisées dans les départements
par l'UNSA Education, la FERC-CGT, la FSU, le SGEN-CFDT.**

>> Voir <http://www.se-unsa.org/spip.php?article3579>

Rappel : Inscriptions aux concours internes Agrégation, CAPES, CAPLP, CAPEPS, CPE

Le serveur sera ouvert :

du jeudi 15 septembre à 12 h au jeudi 27 octobre à 17 h.

Elles s'effectuent sur Internet : <http://www.education.gouv.fr/siac2>

Postes aux concours

L'agrégation interne retrouve le niveau 2009/2010 avec une légère hausse.

Le CAPES traduit la mise en place de la RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) et récupère à l'interne (+34) les postes perdus à l'externe (-34).

Le CAPLP accuse une forte baisse à l'interne, même si certaines disciplines fortement déficitaires ont été revues à la hausse. Seulement 15 disciplines sont ouvertes au concours interne. Le CAPLP prend également en compte la RAEP. A noter que le concours interne n'est ouvert pour aucune des disciplines du tertiaire, ce qui est scandaleux particulièrement en vente, discipline pour laquelle les besoins sont énormes et qui compte le plus grand nombre de contractuels de toutes les disciplines de l'enseignement professionnel.

Le CAPET est en forte baisse à l'interne comme à l'externe.

Le CAPEPS est reparti à la hausse après plusieurs années de coupes drastiques.

Le concours CPE perd toujours des postes.

Le concours COP revient au seuil de 2010.

Pour le détail de la répartition des postes par discipline, voir <http://www.se-unsa.org/spip.php?article3580>

Information sur la RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle)

Le dossier doit être établi conformément aux modalités décrites dans l'arrêté du 27 avril 2011.

Date d'envoi des dossiers :

Le dossier en double exemplaire devra être envoyé en recommandé simple au plus tard le 1^{er} février 2012. Le lieu d'envoi dépend de la discipline.

Consulter le site du ministère : www.education.gouv.fr

Le point sur la rentrée des non-titulaires

La suppression des vacataires amène de nouvelles contraintes qui pèsent sur le mouvement.

Plus de 900 contractuels et M.A. ont été affectés entre mi-juillet et fin août, dépassant les 1100 à ce jour.

Environ ¼ a un temps partiel qui va de 3h à 15h (contrairement à ce qui avait été annoncé) et presque autant sont affectés sur 2 établissements ou plus.

Des suppressions de supports et des affectations tardives de stagiaires ont eu lieu pendant l'été ce qui entraîne des ajustements difficiles dans certaines disciplines comme la documentation où certains contractuels voient leur affectation supprimée sans autre proposition.

En enseignement général, les maths et la techno sont toujours les plus sinistrés, suivis de l'EPS, la SVT, l'anglais et l'espagnol.

En enseignement professionnel, la biotechnologie et la vente recrutent en masse suivies des arts appliqués, des langues, des lettres-histoire, du génie industriel bois.

Il est difficile d'évaluer pour l'instant le nombre de non-titulaires qui ne seront pas réemployés, le rectorat faisant des ajustements au jour le jour.

En ce qui concerne les accords signés au printemps sur l'amélioration du statut des non-titulaires, entre autres le passage en CDI facilité, les décrets d'application sont attendus d'ici la fin de l'année.

Elections professionnelles : Faut qu'ça change !

Quand ? Du 13 au 20 octobre prochain.

Comment ? Pour la première fois, le vote sera électronique, les scrutins se dérouleront exclusivement par Internet. Les contractuels auront à émettre trois votes : deux pour élire leurs représentants à la Commission Consultative Paritaire Académique ; mais aussi pour la première fois, il leur faudra élire, avec tous les autres personnels de l'Education Nationale, les délégués siégeant dans les Comités Techniques Académique et Ministériel.

Ces élections placées sous le signe de la nouveauté sont capitales pour la désignation de vos représentants et la représentativité des syndicats.

Alors, en octobre, un seul geste utile : je clique pour les listes UNSA et SE-UNSA !

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !).

Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33074 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsas.org

Site internet : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/>

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.